



CONDUIRE UN PROJET D'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Version 03.2022

RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES

Paris



Christophe TRONEL
06 28 83 46 21
christophe.tronel@coetsens.com
173, rue de Charenton
75012 Paris

Marseille



Claude FINO
06 72 21 38 29
claude.fino@coetsens.com
11, rue Pavillon
13001 Marseille





FORMATION

Certification enregistrée au RS (n°RS5302) par décision de France Compétences lors de la Commission du 17 novembre 2020

CONDUIRE UN PROJET D'INGÉNIERIE DE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE



Depuis plus de 15 ans, et plus encore depuis le passage de la loi du 5 septembre 2018 pour «la liberté de choisir son avenir professionnel», notre cabinet Co&Sens accompagne et forme les branches professionnelles, les OPCO et les organismes de formation à la création et à l'enregistrement de certifications professionnelles au RNCP et au Répertoire Spécifique.

Pour aller plus loin dans cette démarche, nous avons conçu une certification pour vous permettre d'intégrer les compétences d'ingénierie de certification professionnelle dans votre organisation.

Publics visés

Conseillers formation, chargés de projet certification d'OPCO, consultants, responsables et/ou chargés de formation d'organismes de formation, salariés des branches professionnelles, tout salarié souhaitant travailler sur le champ de la certification professionnelle



Prérequis et modalités d'accès*

- Connaissance générale du champ de la formation et de la Loi de 2018 sur l'avenir professionnelle
- Test de positionnement en amont du parcours pour déterminer le niveau de compétences et les besoins en formation

* Accès sous réserve des places disponibles compte tenu des parcours ouverts en nombre limité chaque année.



LIEUX

Paris
Marseille





Les objectifs pédagogiques

- Accompagner des acteurs dans l'opportunité de créer ou rénover une certification, au regard de l'offre existante,
- Appréhender la technicité et le processus d'une ingénierie de certification dans le respect de la réglementation et de la doctrine de France Compétences,
- Comprendre la logique compétences et réaliser l'écriture de référentiels compétences et de leurs critères d'évaluation,
- Mettre en place un dispositif de certification adapté,
- Effectuer des demandes d'enregistrement de certification tout en respectant les critères de France Compétences.



Le programme

Il est composé de 5 modules distincts associant méthodologie et mise en pratique :

MODULE 1 : APPRÉHENDER L'ENVIRONNEMENT DE LA CERTIFICATION / 1 JOUR

- Présentation du parcours de formation, tour de table, attentes
- Découvrir en quoi consiste la certification professionnelle (définition, acteurs...) et les attendus de France Compétences
- Identifier les acteurs d'un projet de certification et leurs rôles
- RNCP / RS : quelles différences ?
- Comprendre le processus de création d'une certification étape par étape

MODULE 2 : RÉALISER UNE NOTE D'OPPORTUNITÉ / 1 JOUR

- Se poser les bonnes questions sur son projet de création d'une certification
- Identifier la finalité / utilité d'une note d'opportunité
- Structurer une note d'opportunité selon les attendus de France Compétences
- Prouver la pertinence et la cohérence de sa certification pour répondre aux besoins du marché
- Les outils utiles à l'élaboration d'une note d'opportunité

MODULE 3 : RÉALISER LE RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES (RAC) / 2 JOURS

- Rédiger les activités et les compétences selon le format attendu par France Compétences
- Structurer la certification en blocs de compétences homogènes
- Passer d'un programme de formation à un référentiel de compétences



MODULE 4 : ÉLABORER LE DISPOSITIF DE CERTIFICATION / 2 JOURS

- Définition et méthodologie de construction d'un dispositif d'évaluation
- Rédiger un critère d'évaluation à partir d'un RAC stabilisé
- Identifier les acteurs de l'évaluation : composition d'un jury d'évaluation, d'un jury de délibération
- Définir les outils d'évaluation (voie de la formation, voie de la VAE)
- Définir les modalités d'évaluation d'une certification
- Découvrir les échelles d'évaluation de la compétence
- Découvrir les règles d'attribution de la certification

MODULE 5 : RÉDIGER LE DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT / 0,5 JOUR

- Remplir les fiches RNCP/RS avec les bonnes informations
- Décrire les activités métiers
- Saisir les informations du dossier RNCP/RS et les informations complémentaires sur la plateforme de France Compétences
- Intégrer l'ensemble des livrables nécessaires à la demande d'enregistrement





Modalités de formation

- Parcours de formation individualisé basé sur 5 modules de formation à la carte, réalisés en présentiel ou distanciel,
- Accompagnement par un consultant à la réalisation d'un projet en situation réelle et une préparation à l'évaluation



Durée du parcours de formation

La formation complète dure 45 h 30, auxquelles peuvent s'ajouter jusqu'à 20 heures d'accompagnement sur votre projet de création de certification.

L'évaluation finale (soutenance) dure 1h.

Modalités d'évaluation

Cette certification atteste l'acquisition de 16 compétences. Ces dernières seront évaluées à partir de 3 modalités :

- un questionnaire à visée professionnelle réalisé à distance via une plateforme numérique
- un dossier professionnel basé sur un projet de certification professionnelle réellement mis en œuvre
- une soutenance devant un jury de professionnels consultants experts de la certification professionnelle

COÛT DE LA FORMATION

- Parcours complet :
5 modules
(6,5 jours de formation)
= 4 000€/stagiaire
- Parcours modulaires :
Coût par stagiaire
 - Module 2j = 1 500€
 - Module 1j = 800€
 - Demi-journée = 400€
- Accompagnement :
de 1 à 3 jours
1 000€/jour / personne
- Coût d'accès à la certification : 500€/stag.



Cette offre de formation est éligible au financement par le CPF.

Pour s'inscrire à cette formation

Inscriptions via notre site internet de Co&Sens :

<https://coetsens.com/ingenierie-de-certification-professionnelle/>

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à contacter [notre référent](#) pour que nous puissions mettre en place les dispositions nécessaires pour que vous puissiez suivre confortablement la formation.

Co&Sens Paris

173, rue de Charenton
75012 Paris
Tél.: 01 44 75 96 54

Enregistré sous le numéro
1175095575. Cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'Etat.

Co&Sens

11, rue Pavillon
13001 Marseille
Tél.: 04 91 33 29 32

Enregistré sous le numéro
93131235713. Cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'Etat.



www.coetsens.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Co&Sens Paris

173, rue de Charenton
75012 Paris
Tél. : 01 44 75 96 54
SIRET : 848 316 014 00010
SARL au capital de 5 000 €

Co&Sens

11, rue Pavillon
13001 Marseille
Tél. : 04 91 33 29 32
SIRET : 479 274 813 00035
SARL au capital de 200 000 €

Pages : 5

Désignation

Co&Sens vous accompagne sur ces différents volets relevant de l'ingénierie de formation, et plus globalement de l'ingénierie pédagogique voire de l'animation. Son siège social est fixé au 11, rue Pavillon - 13001 Marseille. Co&Sens élabore et dispense des formations à Paris (173 rue de Charenton - 75012) et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de **Co&Sens**.
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **Formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de Co&Sens et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.
- **Formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par Co&Sens pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par **Co&Sens** pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de **Co&Sens**. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. **Co&Sens** aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et

intérêts qui pourraient être dus à **Co&Sens**.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription à **Co&Sens**. En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par **Co&Sens** au **Client**. Si l'accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à **Co&Sens** au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, **Co&Sens** se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du **Stagiaire** ou de facturer la totalité des frais de formation au **Client**.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Débit et remplacement d'un participant

En cas de débit signifié par le **Client** à **Co&Sens** au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, **Co&Sens** offre au **Client** la possibilité de :

- Repousser l'inscription du **Stagiaire** à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de **Co&Sens**, et après accord éventuel de l'**OPCO**,
- Remplacer le **Stagiaire** empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'**OPCO**.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par **Co&Sens**. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de **Co&Sens** distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le **Stagiaire** et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le **Client** à ce titre ne peuvent être imputées par le **Client** sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un **OPCO**.

Dans cette hypothèse, le **Client** s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à **Co&Sens**.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le **Client**, **Co&Sens** se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation calculés comme suit :

- Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- Si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation

- Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation.

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à 7 heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, à Paris, les formations se déroulent de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux de **Co&Sens** accueillent les **Stagiaires** de 09h00 à 18h00.

Pour les formations qui se déroulent en région, les lieux, adresses et horaires sont indiqués sur la convocation.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à **Co&Sens** ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. **Co&Sens** peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, **Co&Sens** se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en trois exemplaires par **Co&Sens** au **Client**. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à **Co&Sens**.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre **Co&Sens**, l'**OPCO** ou le **Client**.

A l'issue de la formation, **Co&Sens** remet une attestation de formation au **Stagiaire**. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un **OPCO**, **Co&Sens** lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, **Co&Sens** est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

Co&Sens ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à **Co&Sens**, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **Co&Sens**.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisé par **Co&Sens** pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constitue des œuvres originales et à ce titre, elles sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de **Co&Sens**. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

Co&Sens, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **Co&Sens** au **Client**.

Co&Sens s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.



Cependant, le **Client** accepte d'être cité par **Co&Sens** comme client de ses formations. À cet effet, le **Client** autorise **Co&Sens** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de **Co&Sens**.

- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, **Co&Sens** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, **Co&Sens** s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et **Co&Sens** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.

Fait le __/__/____
À _____

Signature :

